



Ce mois-ci les premières patrouilles des agents récemment formés à la lutte anti-braconnage, dans la Réserve de Faune de Binder-Léré au Tchad, ont donné leurs premiers résultats : interpellation de 3 braconniers, 3 bouviers et 15 pêcheurs, saisie de 5 armes blanches, 9 pirogues, 24 engins de pêche, 1 piège à mâchoire et 120 kg de poisson.



POINTS FORTS

- Le 15 février à Zinder a eu lieu le premier atelier d'évaluation IMET** animé par un expert, en présence de l'équipe de gestion. Cet outil évalue l'efficacité de gestion des aires protégées, émettant des données qui peuvent décrire et quantifier l'environnement et son évolution.
- Une mission de **sensibilisation aux soins buccodentaires** dans le département d'Aderbissinat a offert l'occasion d'un soin ou contrôle dentaire pour les habitants de la Réserve de Termite et Tin-Toumma, y-inclut une sensibilisation sur le brossage de dents.
- Le **2ème stage de formation à la lutte anti-braconnage** se poursuit depuis le 15 février pour le 2ème groupe de 15 agents de la Réserve de Faune de Binder-Léré. Les agents de la première formation ont commencé les premières patrouilles dans la réserve.
- La piste d'atterrissage de Binder a été **réhabilitée sur 745m** dans le cadre de la prochaine opération de pose de colliers éléphants. Bien qu'elle doive être encore agrandie, elle offre déjà de meilleures conditions logistiques aux avions et ULM pour la surveillance aérienne.

AVANCÉES PAR AIRE PROTÉGÉE

RÉSERVE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA

GESTION & INFRASTRUCTURES

- Les résultats de l'analyse de l'eau du forage de la base de vie en construction dans le Massif de Termite montrent que les taux obtenus sont conformes à la norme OMS. Ces analyses ont été soumises à un laboratoire français qui a déclaré l'eau parfaitement potable.
- Un comité de la réserve a rendu visite à l'autorité coutumière du Sultan de Damagaram à Zinder.
- La construction de la base vie continue, sa finalisation étant prévue pour fin avril.

APPLICATION DES LOIS

- Plusieurs patrouilles d'instruction ont été effectuées avec les nouvelles recrues.
- Jean-Luc Jamin, Expert lutte anti braconnage (LAB) a exécuté une mission dans la réserve pour du conseil sur l'organisation, la stratégie LAB et la sécurité des infrastructures et du personnel.
- Au total, 200 jours-hommes de patrouilles ont été effectués, dont plusieurs contrôles routiers en périphérie de la réserve, en étroite collaboration avec la Direction départementale de l'environnement de Tesker, Tánout et NGourti, ainsi que la Direction Régionale de l'Environnement de Zinder.

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Une mission de suivi écologique en faveur des addax a eu lieu du 16 au 25 février. Si aucune observation directe et indirecte n'a été possible (du fait du fort vent pendant la mission), aucune trace de braconnage n'a également été relevée dans cet habitat, identifié comme favorable pour les addax.
- Le 15 février à Zinder a eu lieu le premier atelier d'évaluation IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) intégré de l'efficacité de gestion animé par un expert, en présence de l'équipe de gestion.

Ci-dessus : le dispositif IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) intégré de l'efficacité de gestion permet de générer des données décrivant et quantifiant l'évolution d'une aire protégée. La figure ci-dessus montre les scores par thématique qui serviront de référence pour quantifier l'amélioration de la gestion de la réserve.

COMMUNAUTÉS & DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Une mission de sensibilisation aux soins buccodentaires a eu lieu du 3 au 12 février dans le département d'Aderbissinat.
- Au total 200 hommes/jours de patrouilles communales ont été réalisés afin de soutenir la sécurisation, le renseignement et la sensibilisation des populations.

RÉSERVE DE FAUNE DE BINDER-LÉRÉ

GESTION & INFRASTRUCTURES

- Le nouveau Coordinateur Binder-Léré au Tchad François Guillet est arrivé sur le terrain le 18 février pour prendre ses fonctions.
- Le plan de travail annuel 2021 du programme Binder-Léré a été présenté dans le cadre du Comité Provincial pour l'Environnement organisé et présidé par le Gouverneur de la Province du Mayo-Kebbi Ouest.
- Au total 745m de piste d'atterrissage ont été aménagés à Binder pour faciliter l'opération de pose de colliers éléphants de mars prochain.

APPLICATION DES LOIS

- Le 15 février a débuté le deuxième stage de formation à la lutte anti-braconnage pour les 15 agents du Commandement du Corps des Eaux et Forêts (CCEF) de la Réserve de Faune de Binder-Léré.
- Les premiers résultats en matière de lutte anti-braconnage ont été présentés par notre expert, Daniel Bost, lors d'une réunion organisée par le Gouverneur de la province.
- 50 treillis ont été achetés pour les agents de terrain du CCEF (Commandement du Corps des Eaux et Forêts).
- Un total de 129 hommes/jours de patrouille ont été effectués ce mois-ci par les agents CCEF (Commandement du Corps des Eaux et Forêts) permettant l'interpellation de 3 braconniers, 3 bouviers et 15 pêcheurs, ainsi que la saisie de 5 armes blanches, 9 pirogues, 24 engins de pêche, 1 piège à mâchoire et 120 kg de poisson.

Bilan des efforts de Lutte Anti-Braconnage

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Les colliers, le fusil anesthésiant pour le vétérinaire, les postes de communication air-sol ainsi que le matériel nécessaire à la pose des colliers éléphants ont été acheminés vers Binder.
- Le projet de loi portant création du Parc National Zoh-Soo a été déposé par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche au Secrétaire Général de la Présidence du Tchad pour lancer la consultation à domicile des Ministres en vue de la promulgation du projet de loi.
- Un comptage aérien des oiseaux d'eau des lacs Léré et Tréné a été organisé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du suivi des oiseaux migrateurs du Tchad. Deux groupes de 20 individus de *Sterna albifrons guineae* figurent parmi les observations notables.



Ci-dessus : sternula albifrons guineae, espèce présente au Tchad.

FOCUS SUR UNE ESPÈCE EN DANGER

LAMANTIN (*Trichechus*)

Les lamantins (*Trichechus*) sont un genre de grands mammifères aquatiques herbivores, au corps fuselé, vivant en eaux littorales peu profondes, dans les lagunes ou fembouchure des fleuves et les marais côtiers de la zone tropicale de l'océan Atlantique. Ce sont des animaux pastoraux qui ont besoin d'une eau d'au moins 20 °C pour vivre. Leur large muflle et leur mode d'alimentation (brouette) leur vaut parfois d'être surnommés « vaches de mer ».

Les lamantins ont une masse de 400 à 550 kg, pour une longueur allant de 2,8 à 3 m, les femelles ont tendance à être plus grandes et plus lourdes. Les lamantins sont exclusivement herbivores, non ruminants, et consomment des plantes flottantes ou immergées. Un lamantin peut manger jusqu'à 50 kg de végétaux par jour. Leur lèvre supérieure, très souple, préhensile, est utilisée pour recueillir la nourriture en vue de la manger, ainsi que pour les interactions sociales et la communication.

Bien qu'il soit diurne, il ne semble se nourrir que la nuit. Les plantes qu'il consomme contiennent souvent de la silice, qui provoque l'abrasion des dents. Ce phénomène est compensé par le renouvellement permanent de la dentition du lamantin. L'animal a des narines en haut de la tête. Il peut alors respirer sans se faire remarquer.

Il existe quatre espèces de lamantins dont une seule représentée sur le continent africain et considéré comme vulnérable (VU) par l'UICN : le lamantin d'Afrique ou *trichechus senegalensis*. Ce dernier habite la côte occidentale de l'Afrique et le réseau hydrographique de toute l'Afrique de l'Ouest jusqu'au Tchad, comme dans les lacs Léré et Tréné de la Réserve de Faune de Binder-Léré, où il est appelé "ayu".

PARC NATIONAL DE KONKOUATI-DOULI

- Une invitation formelle a été reçue pour la signature en avril 2021 de l'accord de partenariat avec le gouvernement congolais.

EVOLUTIONS DE PARCS DE NOÉ

Julie Lapka et Arthur Gayat nous ont rejoint au siège parisien de Noé ce mois de février, respectivement en tant que Responsable de Gestion comptable et RH, et Assistant gestion comptable et RH.

Bienvenue à vous !

LES ACTEURS DE LA CONSERVATION

IBRAHIM NAKATA BELLO

Ibrahim Nakata BELLO est Directeur Adjoint de la Réserve Naturelle de Termite et Tin-Toumma au Niger. Il est né et a grandi à Zinder. Il a étudié la gestion de l'environnement puis s'est spécialisé dans la gestion des aires protégées à l'École de Faune de Garoua au Cameroun. Il a ensuite poursuivi ses études avec un master 2 dans la gestion de la biodiversité à l'université de Cadié au Bénin. Il est Colonel des Eaux & Forêts et membre de la famille du Sultan de Zinder.

Ibrahim aurait pu donc avoir une vie tranquille et notable. En revanche, il a choisi de servir la biodiversité dans les recoins les plus reculés du Niger, car il a un sens aigu de l'intérêt commun et du service public.

Quels aspects aimez-tu le plus de ton travail ?

« Dans ce domaine professionnel tout est intéressant vu le service rendu à l'humanité ! Je me sens protecteur de ces ressources menacées de partout. Ce que j'apprécie le plus c'est de transmettre et de partager au quotidien ma conviction de défenseur de la nature, afin de perpétuer un corps d'élite au service de la conservation. J'ai formé beaucoup de personnes, comme souhaité, pour assurer une relève sûre à ce jour, et peux donc mourir tranquille ».

Aurais-tu une anecdote à raconter comme acteur de la conservation ?

« Le moment qui m'a le plus marqué c'est quand, lors d'une mission LAB (lutte anti braconnage) dans le parc « W » du Niger, je me suis trouvé face à un satané braconnier qui dépeçait une femelle hippopotame gestante qui était presque à terme. Ce jour-là, je n'arrivais pas à retenir mes larmes. Le braconnier a été condamné à une amende et trois mois de prison ferme ».